

Des églises sacrifiées ?

Jocelyn Groulx et Caroline Dubuc

Numéro 104, printemps 2005

Modernité architecturale : le défi à l'oeuvre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15457ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Groulx, J. & Dubuc, C. (2005). Des églises sacrifiées ? *Continuité*, (104), 39–43.



Comment évaluer le patrimoine religieux moderne ?

Et surtout, comment le sauvegarder, le recycler ?

La Fondation du patrimoine religieux du Québec cherche des réponses,

propose des pistes de solution, élabore des outils

pour sauver l'âme de ces lieux de culte mésestimés.

par Jocelyn Groulx et Caroline Dubuc

Depuis plusieurs années, la Fondation du patrimoine religieux du Québec se préoccupe de la sauvegarde des édifices religieux modernes et de l'extension du programme de restauration aux éléments les plus marquants de ce patrimoine. Son inventaire des lieux de culte du Québec, réalisé en collaboration avec le

ministère de la Culture et des Communications, a permis d'inventorier 2755 lieux de culte de toutes les traditions ou communautés religieuses, dont plus de 1000 édifices ont été construits entre 1945 et 1975.

Cet inventaire inclut les églises paroissiales, les lieux de culte de traditions autres que catholique les chapelles conventuelles et de desserte, les oratoires, les sanctuaires et les lieux de pèlerinage. Ont été exclus les lieux de culte recyclés,

L'église Christ Memorial Lutheran, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, est aujourd'hui vacante. En 2003, un promoteur a demandé un permis de démolition pour réaliser un projet résidentiel sur le site.

Photos : Fondation du patrimoine religieux du Québec



L'église Christ Memorial Lutheran, construite en 1964-1965 selon les plans des architectes Roger D'Astous et Jean-Paul Pothier, possède une valeur patrimoniale certaine.



Surplombant la baie des Ha! Ha!, l'église Saint-Marc à La Baie a été construite en 1955-1956 par l'architecte Paul-Marie Côté. Son style annonce celui des églises modernes des années 1960. La toiture, une dalle de béton de 10 cm d'épaisseur, se plisse pour une résistance accrue.

les résidences privées réservées au culte et les chapelles funéraires, votives et processionnelles. La limite temporelle de 1975 a été fixée puisqu'un délai de 30 ans est souvent exigé avant qu'une production architecturale ne soit intégrée dans un inventaire patrimonial national.

Les agents de recherche ont documenté les lieux de culte : visite des édifices et des sites religieux, collecte de données, relevé photographique, dépouillement des multiples monographies pour y trouver les datations, les noms des architectes et des artistes, saisie des informations dans une base de données, montage des dossiers papier, etc. Une partie de l'information inventoriée est accessible sur le site Internet de la Fondation (www.patrimoine-religieux.qc.ca). L'interface offre plusieurs options de recherche à partir de données simples : nom du lieu de culte, région, année de construction, tradition religieuse, architecte, matériau dominant de la façade, forme du plan au sol, etc.

L'année dernière, la Fondation a également procédé à l'évaluation patrimoniale et à la hiérarchisation régionale des lieux de culte érigés avant 1945, date butoir du programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux. Cependant, puisque plusieurs églises modernes sont menacées de fermeture, l'évaluation patrimoniale des lieux de culte construits entre 1945 et 1975 s'impose.

Un premier pas a été effectué en ce sens en 2001, alors que la Fondation a constitué un comité consultatif composé d'experts reconnus pour leur expérience et leurs connaissances du patrimoine moderne. Les critères qu'ils ont établis pour évaluer les lieux de culte modernes ressemblent à ceux utilisés pour les églises anciennes. Une attention particulière est aussi portée à l'art intégré à l'architecture, la collaboration entre les artistes et les architectes ayant pris une nouvelle orientation dans les années d'après-guerre.

Six critères d'analyse s'appliquent donc au patrimoine religieux moderne : la nouveauté (l'église est-elle une réalisation pionnière en regard du renouveau liturgique ou architectural?), l'architecture (l'église présente-t-elle des caractères innovateurs dans sa structure, sa forme extérieure, sa volumétrie intérieure, l'emploi des matériaux ou les techniques de construction?), l'art intégré à l'architecture (quelle est la qualité des œuvres d'art?), l'intégration au paysage bâti ou naturel (y a-t-il eu un aménagement paysager au

moment de la construction, ou après?), l'intégrité (dans quelle mesure l'état actuel de l'aménagement intérieur et extérieur de l'église, des matériaux, du décor architectural, des œuvres d'art et de l'aménagement paysager correspond-il à leur état d'origine ?) et l'appropriation par le milieu (l'église fait-elle partie de circuits touristiques ?).

ÉGLISES MODERNES EN VOIE DE DISPARITION

Trois églises modernes répertoriées dans l'inventaire des lieux de culte ont récemment attiré l'attention en raison de leur avenir incertain: l'une a perdu son importance au sein de sa paroisse, l'autre a été fermée au culte et la troisième sera peut-être démolie. Des citoyens ont manifesté leur inquiétude quant aux décisions et aux changements proposés, témoignant de leur intérêt pour ces bâtiments peu considérés. Si le sort de ces constructions de facture inusitée touche de plus en plus de gens dans le milieu patrimonial, les arguments démontrant leur intérêt font encore défaut. Les diocèses qui décident de fermer un établissement prennent en compte différents facteurs; l'aspect patrimonial, s'il est établi, n'en est qu'un.

L'automne dernier, l'évêché de Chicoutimi a annoncé plusieurs regroupements paroissiaux et fermetures d'églises. La richesse du patrimoine moderne du Saguenay en prendra pour son rhume, puisque deux bâtiments phares sont visés.

Spectaculaire avec ses pentes de toit descendant presque au sol, l'église Saint-Marc possède une voûte intérieure dont les arêtes se dédoublent à mi-hauteur en des profils triangulaires amincis.

L'église Saint-Marc, à La Baie, a été construite en 1955-1956 par Paul-Marie Côté. C'est elle qui a «inauguré» la série des églises blanches qu'on trouve dans plusieurs villes de la région. En 2003, la paroisse Saint-Marc a été fusionnée à la grande paroisse Saint-Alphonse, en même temps que trois autres. Après ce regroupement, la nécessité de garder ouvertes toutes les églises de la paroisse a été mise en doute. Un groupe chrétien protestant a déposé une offre d'achat pour l'église Saint-Marc. Les représentants de la paroisse et les autorités locales étaient favorables, mais la décision finale revenait aux paroissiens, qui ont rejeté massivement l'offre d'achat. La proposition qui aurait permis de conserver la fonction de culte de l'église ayant été refusée, l'évêché réexamine le dossier afin de statuer. La solution aurait pourtant été simple, demandant peu de transformations et permettant de maintenir la plupart des caractéristiques du lieu.

L'église Notre-Dame-de-Fatima, à Jonquière, a quant à elle été fermée au culte en novembre dernier. Cet autre joyau de l'architecture du Saguenay avait été construit en 1962-1963 par les architectes Léonce Desgagnés et Paul-Marie Côté. En réaction à cette décision, un éditorial acéré publié dans le quotidien de la région a suggéré que les paroissiens électeurs avaient choisi de conserver la plus moche des trois églises de leur paroisse et la plus facile à recycler compte tenu de son emplacement et de son architecture. D'après l'auteur, les opinions des décideurs manquaient de variété et les paroissiens ne devraient pas être seuls à juger du sort d'une église.

À Montréal, le sort de l'église Christ Memorial Lutheran, située dans le quartier





**CORPORATION DU PATRIMOINE
ET DU TOURISME RELIGIEUX
DE QUÉBEC**

**Notre patrimoine religieux,
Notre histoire !**

20, rue de Buade
Québec (Québec) G1R 4A1

Tél. : (418) 694-0665
Fax : (418) 692-5860
info@patrimoine-religieux.com

www.patrimoine-religieux.com






Effets lumineux concentrés, ampleur du volume et dénuement sont autant de caractéristiques de l'intérieur de l'église Notre-Dame-de-Fatima.

Notre-Dame-de-Grâce, est encore incertain. Construite entre 1964 et 1965 selon les plans de Roger D'Astous et de Jean-Paul Pothier, elle a été utilisée par une

communauté luthérienne jusqu'en 2000. Elle est vacante depuis. Un promoteur s'est porté acquéreur du site et a demandé un permis de démolition en 2003, afin de mener à terme son projet d'habitations.

Lors d'audiences publiques, des mémoires faisant état de la valeur patrimoniale du bâtiment ont été présentés devant le comité consultatif d'urbanisme et le conseil d'arrondissement. Ce dernier a finalement statué que la démolition de l'immeuble constituerait une perte pour le patrimoine et a rappelé la contribution de l'édifice à l'architecture canadienne.

Si l'édifice a été sauvé de la démolition, reste qu'il est inutilisé depuis plus de quatre ans. Recycler cette église demande beaucoup d'imagination. Quiconque voudra respecter le langage de cette architecture singulière fera face à autant de contraintes que d'opportunités, puisqu'il devra composer avec les grandes masses de béton de décoffrage qui confèrent à l'immeuble un aspect unique.

Certains ont qualifié la fermeture d'églises au Saguenay de génocide architectural et



ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Tout en accomplissant son mandat de protection du public, l'Ordre des architectes du Québec contribue au bien-être et à l'essor de la société québécoise par la promotion de la qualité architecturale.

L'Ordre se préoccupe aussi du respect de l'intégrité du patrimoine ancien et récent. Cette mémoire collective constitue une richesse qu'il soutient par l'attribution d'un prix d'excellence destiné aux projets de conservation et de restauration patrimoniale.

L'Ordre des architectes du Québec est fier de s'associer à *Continuité* pour la sauvegarde du patrimoine québécois.

www.oaq.com



patrimonial et suggèrent de dissocier la pratique de la religion de ses infrastructures matérielles. Une chose est sûre, il faut réaliser l'évaluation patrimoniale des lieux de culte modernes. Les exemples présentés ici témoignent du manque de considération des valeurs patrimoniales dans le processus décisionnel engageant l'avenir de ces bâtiments. Aurons-nous la patience et l'ouverture nécessaires pour trouver des solutions qui sauront tirer profit des extraordinaires caractéristiques de ces bâtiments uniques ?

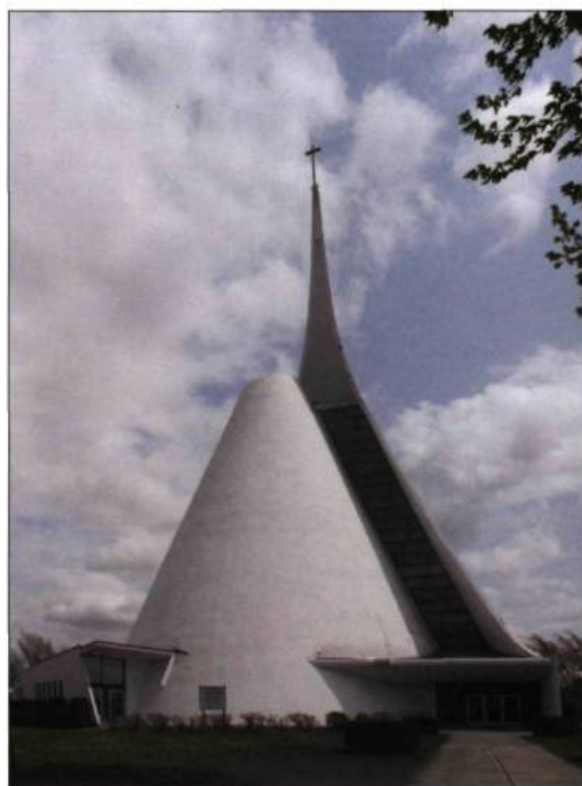
Jocelyn Groulx est directeur de la Fondation du patrimoine religieux du Québec et Caroline Dubuc est conseillère en aménagement au Conseil du patrimoine de Montréal.

POUR EN SAVOIR PLUS :

L'inventaire des lieux de culte du Québec sur le Web : www.lieuxdeculte.qc.ca/index.htm

Claude Bergeron, *L'architecture des églises du Québec. 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 386 pages.

À Jonquière, l'église Notre-Dame-de-Fatima, construite en 1962-1963, est considérée comme un joyau de l'architecture moderne de la région. Œuvre des architectes Léonce Desgagnés et Paul-Marie Côté, cette église se compose de deux demi-cônes en béton, décalés l'un par rapport à l'autre. Elle est aujourd'hui fermée au culte et son avenir est incertain.



Desjardins
Caisse populaire
Mont-St-Hilaire

**... DEPUIS 1938,
ASSOCIÉE
AU PATRIMOINE
DE LA VILLE
DE MONT-SAINT-HILAIRE**

Siège social
330, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Mont-Saint-Hilaire (Québec)
J3H 3N9

Téléphone : (450) 464-2900
Courriel : caisse.f90011@desjardins.com



Yves Lessard
Député de Chambly-Borduas
Chambre des Communes

Je suis heureux de l'initiative de la ville de Mont-Saint-Hilaire qui célèbre, cette année, deux pionniers hilairemontois dont la grandeur et la beauté de leur art ont contribué à enrichir l'histoire de notre coin de pays.

J'invite tous les citoyennes et citoyens de la circonscription à participer en grand nombre aux multiples activités entourant l'anniversaire de ces deux grands artistes qui ont marqué l'histoire de Mont-Saint-Hilaire.

Bonnes festivités à toutes et à tous !

1, rue Robert
Saint-Basile-le-Grand J3N 1L7
(450) 441-7802